



Albi, le 07 juin 2019

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Pour aider les familles à mieux supporter le coût financier induit chaque année par la rentrée scolaire, le Conseil départemental a souhaité donner un coup de pouce pour alléger la facture des fournitures scolaires et ainsi augmenter leur pouvoir d'achat.

Ainsi à la rentrée de septembre prochain, tous les élèves entrant en 6^{ième} recevront un kit d'une valeur de 34 € comprenant une calculatrice de type collègue, un dictionnaire et un petit sac à dos.

Ce kit viendra s'ajouter aux diverses mesures déjà mises en œuvre pour améliorer le pouvoir d'achat des familles : le chéquier collégien d'une valeur de 180 euros, la prise en charge de 5,05 euros sur le coût réel d'un repas qui est de 8,05 euros, à quoi s'ajoute l'aide à la restauration scolaire pour les familles les plus modestes.

La calculatrice, comme vous le savez, fait partie des fournitures demandées à l'entrée au collège.

Nous savons par expérience que les parents ont souvent à cœur de procurer très tôt à leurs enfants le matériel scolaire.

Aussi et afin que le plus grand nombre de familles s'économise l'achat d'une telle calculatrice, nous souhaiterions que vous puissiez avant les vacances relayer l'information de ce coup de pouce financier auprès des élèves de CM2 de votre école primaire.

Cette communication nous sera très utile.

Nous vous en remercions par avance et nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments dévoués et distingués.

Guy MALATERRE

Vice-Président du Conseil départemental
Délégué à l'éducation

Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental